

NOTICE D'INFORMATION

PRE-AFFILIATION

Table des matières

Préparez votre rentrée sportive en toute sérénité :	1
Qu'est-ce que la pré-affiliation ?	1
Concrètement, que pouvez-vous faire ?	2
Quand la pré-affiliation devient-elle effective ?	2
Pourquoi utiliser la pré-affiliation ?	2
Tutoriel de pré-affiliation :	2
Questions fréquentes :	3
La pré-affiliation est-elle obligatoire ?	3
Dois-je payer au moment de la pré-affiliation ?	3
Puis-je modifier ma pré-affiliation après l'avoir enregistrée ?	3
Puis-je modifier les coordonnées bancaires du club ?	3
Puis-je changer les informations administratives de mon club en dehors du parcours de pré-affiliation ?	3
À retenir :	3

Préparez votre rentrée sportive en toute sérénité :

Qu'est-ce que la pré-affiliation ?

La pré-affiliation est une nouvelle fonctionnalité du système de gestion de la vie fédérale qui permet à votre club de préparer son affiliation pour la saison suivante avant l'ouverture officielle de la nouvelle saison sportive.

Disponible du **1er juin au 31 août**, elle vous permet d'anticiper l'ensemble des démarches administratives afin d'être prêt dès le 1er septembre.

Concrètement, que pouvez-vous faire ?

Lors du parcours de pré-affiliation, vous pouvez :

- Mettre à jour les informations administratives de votre club.
- Vérifier les membres du bureau et leurs coordonnées.
- Actualiser vos documents et informations bancaires.
- Mettre à jour votre fiche d'activité.
- Consulter les informations relatives à vos labels et à votre affiliation.

Quand la pré-affiliation devient-elle effective ?

La pré-affiliation permet de préparer votre dossier mais **elle ne prend effet qu'à l'ouverture officielle de la saison sportive.**

L'affiliation est validée automatiquement lors du traitement de rentrée et du règlement correspondant à compter du **1er septembre.**

Pourquoi utiliser la pré-affiliation ?

En réalisant votre pré-affiliation dès l'été, vous pouvez :

- Gagner du temps à la rentrée.
- Anticiper les démarches administratives.
- Réduire les risques d'erreur ou d'oubli.
- Préparer sereinement les forums des associations et journées portes ouvertes.
- Vous concentrer sur l'accueil de vos adhérents plutôt que sur les formalités administratives.

Tutoriel de pré-affiliation :

Sur le site de la Fédération, retrouvez le tutoriel détaillé de la pré-affiliation (Tutoriel n°8) pour vous guider étape par étape dans l'espace [Tuto Clubs](#)

Questions fréquentes :

La pré-affiliation est-elle obligatoire ?

Non, cette fonctionnalité est facultative. Vous pouvez continuer à réaliser votre affiliation comme les années précédentes.

Dois-je payer au moment de la pré-affiliation ?

Non, les opérations comptables et les prélèvements sont réalisés lors de l'ouverture de la saison sportive.

Puis-je modifier ma pré-affiliation après l'avoir enregistrée ?

Oui, tant que la saison n'est pas ouverte, vous pouvez mettre à jour les informations de votre club.

Puis-je modifier les coordonnées bancaires du club ?

Oui, mais uniquement dans le cadre du parcours de pré-affiliation. En dehors de cette période, toute modification doit être effectuée par le siège fédéral.

Puis-je changer les informations administratives de mon club en dehors du parcours de pré-affiliation ?

Oui, en dehors du parcours de pré-affiliation (soit à partir du 1^{er} septembre), il vous sera quand même possible de changer les infos administratives de votre club si nécessaire.

À retenir :

La pré-affiliation prépare votre club pour la nouvelle saison sans attendre le 1^{er} septembre. Plus vous anticipez vos démarches, plus votre rentrée sportive sera simple et fluide.